

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADVANT Altana accompagne Air France sur la cession de Smooss au canadien Hopper

PARIS, le 4 mars 2022 – Le groupe **Air France** cède la société **Smooss**, une plateforme SaaS d’optimisation du service client des compagnies aériennes et autres acteurs du secteur du voyage, au groupe canadien **Hopper**.

ADVANT Altana a accompagné le groupe **Air France** dans la cession de **Smooss** au groupe **Hopper**, qui réalise un chiffre d’affaires supérieur à 2 milliards de dollars et signe sa 5^{ème} acquisition en 12 mois. Smooss est une start-up incubée par Air France, qui propose aux compagnies aériennes et autres acteurs du secteur du voyage une technologie innovante leur permettant d’offrir des services personnalisés à leurs clients, améliorant leur expérience tout en générant une marge supplémentaire.

Pour la mise en œuvre de cette cession par Air France, **ADVANT Altana** a mobilisé une équipe projet transversale qui combine la maîtrise des fusions et acquisitions avec une expertise pointue en matière de droit des technologies de l’information, ainsi qu’une excellente connaissance des secteurs des nouvelles technologies, des transports et du tourisme.

Le groupe Air France a été accompagné par **ADVANT Altana** sur cette opération, avec une équipe projet composée de Jean-Nicolas Soret, Géraldine Malfait et Léonie Bontoux en M&A, ainsi que par Jean-Guy de Ruffray et Camille Raclet sur les sujets IT.

Pour cette opération, **Hopper** s’est appuyé sur le cabinet Foley Hoag, représenté par Frédéric Cohen et Alexandre Plas.

A propos d’ADVANT Altana : ADVANT Altana est un cabinet d’avocats multi-practices fondé en 2009, qui compte plus de 80 avocats et juristes, dont 21 associés. Les équipes d’Advant Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d’activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, TMT (Technologies – Médias – Télécommunications). Advant Altana est membre d’Advant, une association internationale de cabinets d’avocats d’Europe continentale regroupant ADVANT Altana en France, ADVANT Beiten en Allemagne et ADVANT Nctm en Italie.

Contacts presse

Juliette ROHMER

Gantzer Agency

+ 33 7 60 21 20 34

julietterohmer@gmail.com

Dominique CHANTEUX-GILLET

Advant Altana

+ 33 6 63 11 25 46

dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com